COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 Septembre 2009

Président : Monsieur Guy LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Josiane DUMONT

Présents : Mmes Maryse PETIT - Josiane DUMONT - Claudette TISSOT - Pascale GAY - Pascale ODIN
Mrs Bernard TISSOT - Michel BADOT - Claude MULLIERE - Jean-Claude FEVRE - Jean-Patrick BROUX

Absents : excusées : Evelyne VEROT pouvoir Josiane DUMONT - Danielle DURAND pouvoir Claudette TISSOT
-Geneviève PLAT pouvoir Maryse PETIT
non excusé : Mr Vincent NICOT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

REMPLACEMENT DE POINTS D'ECLAIRAGE PUBLIC VETUSTES :
Mr le Maire présente au conseil la proposition du SYDESL relative au coût de remplacement de plusieurs points d'éclairage public vétustés de la commune.
Le devis correspondant au changement de 10 lampes et 3 horloges de commande s'élève à 7 800 €. La participation restant à la charge de la commune est de 2 340 €.
Le conseil accepte le devis ainsi que la part restant à la charge de la commune et décide de réaliser ces travaux.

MODIFICATION DES PLAGES HORAIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC:
Dans l'optique de limiter la pollution lumineuse et de réaliser des économies d'énergie, Mr le Maire propose de redéfinir plus judicieusement les plages horaires de l'éclairage public.
L'assemblée délibérante adopte les horaires suivants à compter du 1er Octobre 2009 :
- l'éclairage public du bourg sera interrompu de 00 h 00 à 6 h 00
- l'éclairage public des hameaux sera interrompu de 23 h 00 à 6 h 00.

CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT D'ENTRETIEN EN CAE :
Face au besoin de recruter une personne supplémentaire pour les tâches de surveillance des élèves et d'entretien des bâtiments communaux, Mr le Maire propose la création d'un poste d'agent d'entretien dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) pour une durée hebdomadaire de 20 heures.
Ce contrat prendra effet au 1er novembre 2009 pour une durée de 1 an.
Le Conseil approuve cette proposition.

POINT SUR LA FETE PATRONALE ET DU TROQUIS:
Mme DUMONT rend compte de l'avancement des préparatifs de la fête patronale et du troquis :
- le terrain pour l'accueil du spectacle BMX est prêt à recevoir ces artistes sportifs
- les forains sont arrivés

PRISE EN CHARGE DES REPAS DES MONITEURS DE LA SECURITE ROUTIERE :
Comme chaque année, la plateforme sécurité routière stationnera à l'école primaire de Baudrières: une séance théorique et une autre pour la mise en pratique seront dispensées. Face au coût de l'organisation pour l'association de la prévention routière, Mr le Maire propose de prendre en charge les repas des deux moniteurs pour les deux jours de formation.
Le Conseil accepte.

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RD 160 :
Mr le Maire indique à l'assemblée qu'il est indispensable d'informer la DRI du commencement des travaux de sécurisation du dangereux virage du centre bourg. Le Conseil approuve cette demande. Le Maire précise que par la suite le Conseil devra l'autoriser à signer la convention d'occupation du domaine public départemental, établie par la DRI, ayant pour objet la modification d'une section du tracé de la RD 160. Enfin, cette convention sera transmise au Conseil Général pour y être ratifiée.

DECISION MODIFICATIVE D'OUVERTURE DE CREDIT AU COMPTE 27 :
Mr le Maire indique que dans le but d'avoir des crédits au compte 27 pour le paiement des droits de garantie des citernes TOTALGAZ suite à la révision des contrats, il est nécessaire d'autoriser une décision modificative au budget de l'exercice.
Le Conseil accepte.

DIVERS :

Monsieur le Maire :
- fait part de la réunion avec le Conseiller Général et les autres maires du canton relative aux différents projets qui seront proposés par la commune pour l'obtention de la subvention du département dans le cadre du Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal.
- rend compte de l'estimation par le service du domaine de la propriété des consorts PERRUSSON.
- Le conseil décide de ne pas donner suite étant donné le coût d'investissement trop élevé pour la commune.
- fait état de l'avancement des travaux en cours.
- présente les différents remerciements reçus en mairie.

Mme Claudette TISSOT rend compte de la réunion "PLU" du 7 septembre qui consistait en un premier état des lieux concernant les axes économiques, environnementaux et sociaux.